



PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION
Construction d'un pôle petite enfance

Logo	Financement	Subvention	Montant	Pourcentage
	Département de Vaucluse	Plus en avant	30 000,00	1%
		Contrat Départemental de Solidarité Territoriale	295 500,00	5%
	Préfecture de Vaucluse	Fonds National d'Aménagement et de développement du Territoire	294 351,30	5%
	Caisse d'allocations familiales de Vaucluse	Transplantation de l'établissement d'accueil du jeune enfant	997 500,00	18%
		Transplantation du relais petite enfance	100 000,00	2%
		Transplantation du lieu d'accueil enfants parents	50 000,00	1%
	Ville de Sorgues	Autofinancement	3 690 503,70	68%
Total			5 457 855,00	100%

En application du Décret 2020-1129 du 14/09/2020